

Compte rendu  
Réunion du Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024

Etaient présents : Mme Isabelle BOGAS, Mme Karine ESPINASSE, Mme CAPRON Virginie, Mme Stéphanie BUISSON, M Guy LETHEUX, Mme Régine DESHAIES, M Jérémy PLANQUAIS, Mme Corinne TUECH, M Claude ANQUETIL, M Matthieu BEAUCAMP, M Jean Paul NDONDO.

Absents excusés : Mme Angélique LECONTE donne procuration à Mme Virginie CAPRON, M Marc BAFFREY donne procuration à Mme Corinne TUECH, M Arnaud BELLET donne procuration à Karine ESPINASSE.

Nombre de conseillers en exercice :15  
15 Formant la majorité des membres en exercice  
Le quorum étant atteint Madame le Maire ouvre la séance

Présents :12  
Absents : 3  
Votants : 15

Monsieur Claude ANQUETIL a été désigné secrétaire

**1- Non APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 NOVEMBRE 2024**

*Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2023 n'a pas été adopté à l'unanimité*

**N° D'ORDRE : 1.24**

**SDE 76 - Ajout d'un point d'acheminement pour la prise en charge des consommations de l'éclairage Public (EP) du lotissement Pierre CORNEILLE**

Le conseil municipal adopte cette délibération à la majorité 14 Pour 1 Contre

**N° D'ORDRE : 2.24**

**Engagements des dépenses 2024**

Le conseil municipal adopte cette délibération à la majorité 14 Pour 1 Contre

**N° D'ORDRE : 3.24**

**Dépôt de garantie société Vert Cleres**

Le conseil municipal adopte cette délibération à la majorité 14 Pour 1 Contre

**N° D'ORDRE :4.24**

**Dispositif de vidéoprotection société Ambre et demande de subventions**

La majorité des membres présents exprime que c'est un bon dispositif mais trop onéreux.

**N° D'ORDRE : 5.24**

Création d'un parc d'équipement sportif intergénérationnel : Plateau multisports, aires de jeux enfants, terrain de basket, agrès fitness plein air, terrain de pétanque et demandes de subventions.

La délibération n'est pas adoptée 6 Pour 8 Contre 1 abstention

N° D'ORDRE : 6.24

Annule et remplace le délibération 30.23 : Zone d'accélération des énergies renouvelables

Délibération rattachée à l'ordre du jour et corrigée, adoption modificative.

Fin de séance 21 heures

Fait à St Ouen du Breuil, le 7 mars 2024 *Nicole Delouis*

*le Maire,*  
